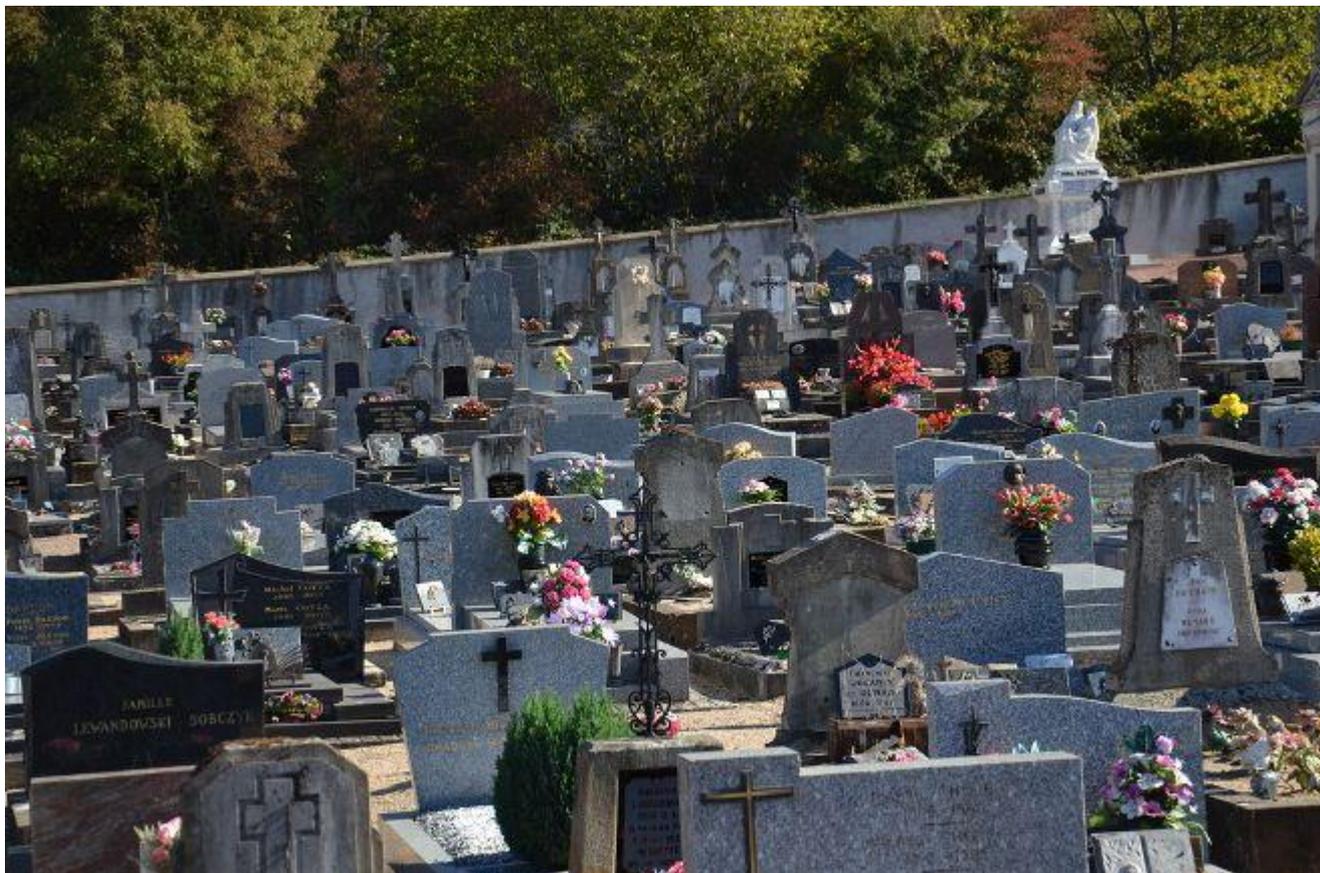


https://www.lejdc.fr/machine/religion-spiritualite/travaux-urbanisme/2018/10/05/les-trois-cimetieres-de-la-machine-a-l-heure-d-internet-pour-la-reprise-des-sepultures_13005209.html

Les trois cimetières de La Machine à l'heure d'internet pour la reprise des sépultures



Le travail de reprise des sépultures abandonnées se poursuit à La Machine. © Estelle Pion

La municipalité poursuit la reprise de sépultures abandonnées et créé en même temps une page consacrée aux trois cimetières sur son site internet. Un travail fastidieux qui va s'étaler sur plusieurs années.

En mars 2016, un groupe de travail s'est constitué au sein de la municipalité machinoise pour continuer le travail de fourmi, entrepris en 1995, de reprise de sépultures. « Une tâche fastidieuse car elle nécessite une procédure législative très complexe et longue », explique la première adjointe, Marie-Christine Vingdiolet.

Des recherches qui portent sur les trois cimetières de la commune : celui dit n° 1 ou ancien cimetière, de 4.697 mètres carrés, situé rue Daniel-Michel ; le n° 2 ou nouveau cimetière de 3.481 mètres carrés, rue Daniel-Michel ; et celui des Marizys (*), rue de Thianges, de 11.273 mètres carrés.

Utile pour les familles et la recherche généalogique

Un travail d'autant plus colossal que la municipalité a décidé de tout répertorier sur informatique via le logiciel Gescime, « davantage utilisé dans les grandes villes en France », précise l'élue.

La reprise de concessions a débuté sur le premier carré (100 tombes environ) du cimetière n° 1. Une partie qui devrait se terminer en 2020. Le travail se poursuivra sur les trois autres carrés, puis les deux autres cimetières. « Un projet qui devrait s'étaler sur plusieurs mandats », souffle l'adjointe. Et d'ajouter : « C'est une volonté politique. En faisant cette démarche, nous allons pouvoir sécuriser et mieux aménager les trois sites. »

Ce logiciel sera un outil précieux pour tous les utilisateurs. Les familles tout d'abord, qui pourront par exemple retrouver l'emplacement d'un défunt. Il leur suffira de taper le nom et la sépulture apparaîtra sur le plan. « Cela peut être très pratique aussi pour les fleuristes qui doivent livrer des fleurs sur la tombe, à la Toussaint, ou pour les recherches généalogiques », ajoute Bérénice Dantelle, adjointe administrative à la mairie.

Lorsqu'un drame survient, certaines familles sont plus ou moins perdues et ne savent pas à qui s'adresser. Ce site facilitera leurs démarches en leur donnant aussi la liste de tous les opérateurs funéraires de la Nièvre.

En un clic, les familles peuvent également prendre connaissance de l'expiration de la sépulture dans l'année et entreprendre les démarches pour la renouveler. « Sur ce site, on trouve toutes les infos pratiques comme les horaires d'ouverture. Il y a aussi la marche à suivre en cas de décès d'un proche : qui contacter, quelles formalités... Lorsqu'un drame survient, certaines familles sont plus ou moins perdues et ne savent pas à qui s'adresser. Dorénavant, ce site facilitera leurs démarches en leur donnant aussi la liste de tous les opérateurs funéraires de la Nièvre. » Un nouvel outil qui permettra à tous de gagner un temps précieux.

() Dans lequel un espace cinéraire a été créé en 2003 comprenant une partie columbariums, une partie cavurnes et le Jardin du souvenir.*

[La page des cimetières de la Machine sur Gescime](#)